

Déclaration commune interrégionale pour la réunion de haut niveau de 2023 sur la couverture sanitaire universelle : l'importance de la santé sexuelle et reproductive et des droits reproductifs dans la couverture sanitaire universelle

J'ai l'honneur de présenter cette déclaration commune interrégionale au nom des 60 gouvernements de : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Danemark, Équateur, Estonie, États-Unis, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Luxembourg, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République de Moldavie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Timor-Leste, Ukraine, Uruguay et de mon propre pays, Espagne.

Il y a quatre ans, nos gouvernements prenaient un engagement audacieux : réaliser la couverture sanitaire universelle, en soulignant la nécessité d'investir dans ses éléments fondamentaux et de ne laisser personne de côté. La santé pour tous requiert des financements adéquats, une main-d'œuvre compétente, l'intégration des services, l'accès aux médicaments, le renforcement des systèmes d'information sanitaire, des infrastructures et des technologies accessibles, en portant l'accent sur la fourniture de services de santé grâce aux soins de santé primaires. Nous comprenons que ces éléments sont essentiels pour que chacun puisse exercer son droit à la santé et à la prospérité au niveau le plus élevé sans se heurter à des difficultés financières. En outre, nous nous sommes engagés à agir sur tous les plans et à remédier aux inégalités entre les femmes et les hommes au sein des systèmes de santé et de la main-d'œuvre du secteur de la santé, en accordant la priorité aux droits et santé sexuels et reproductifs dans le cadre de la couverture sanitaire universelle.

Toutefois, le monde a subi depuis de profonds changements. La pandémie de COVID-19 a aggravé les difficultés d'accès aux services de santé essentiels, y compris la santé sexuelle et reproductive, exacerbant les inégalités existantes dans le domaine de la santé. Même avant la pandémie, plus de la moitié de la population mondiale n'avait pas accès à des services essentiels et des milliards de personnes supplémentaires subissaient le fardeau de dépenses de santé catastrophiques ou entraînant leur appauvrissement.ⁱ Pour mettre en œuvre notre vision commune et promouvoir le bien-être et la réalisation de tous les objectifs de développement durable, nous devons redoubler d'efforts et parvenir à une couverture sanitaire universelle s'articulant autour des droits et santé sexuels et reproductifs.

Pourquoi les droits et santé sexuels et reproductifs doivent-ils impérativement faire partie intégrante de la couverture sanitaire universelle ?

Comme le souligne le document technique intitulé « Investir dans les droits et santé sexuels et reproductifs : des éléments fondamentaux de la couverture sanitaire universelle », publié récemment par l'OMS (en anglais), l'accès insuffisant à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité continue de produire des effets dramatiques, notamment pour les femmes et les filles.ⁱⁱ Le niveau de mortalité maternelle reste inacceptable : 287 000 femmes et adolescentes perdent la vie chaque année, soit plus de 800 par jour. Fait choquant, ce chiffre n'a quasiment pas baissé au cours des cinq dernières années, marquant une stagnation et parfois même un recul dans nos efforts pour réduire la mortalité maternelle.ⁱⁱⁱ En outre, plus de 270 millions de femmes **de 15 à 49 ans** ont des besoins contraceptifs non pris en compte, ce qui entraîne des grossesses non intentionnelles et des avortements non sécurisés.^{iv} Chaque année, 121 millions de grossesses ne sont pas intentionnelles, et ce chiffre a **encore augmenté** de 1,4 million durant la pandémie de COVID-19. Chaque année, 35 millions d'avortements sont pratiqués dans des conditions précaires.^{v,vi,vii} Par ailleurs, un million de maladies sexuellement transmissibles sont transmises chaque jour.^{viii} Il importe de noter que les femmes et les filles du quintile le moins riche, vivant en zone rurale, ayant un niveau d'éducation limité, marginalisées ou faisant l'objet de discriminations, notamment celles qui sont en situation de handicap, sont

les premières touchées et confrontées aux risques les plus grands de dépenses de santé catastrophiques, se heurtent à d'importants obstacles pour l'accès à des soins de qualité et ont les problèmes de santé les plus graves.

L'inclusion des droits et santé sexuels et reproductifs dans la couverture sanitaire universelle s'inscrit dans une perspective de droits de l'Homme, améliore la santé et crée des bénéfices économiques et sociaux dans un plus grand respect de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En outre, l'intégration des droits et santé sexuels et reproductifs dans la couverture sanitaire universelle, essentiellement dans le cadre des soins de santé primaires, réduirait efficacement la fragmentation et améliorerait l'accès de tous aux services essentiels. Elle entraînerait également une diminution importante des grossesses non intentionnelles, des avortements non sécurisés et de la mortalité maternelle. Si toutes les femmes et adolescentes des pays à revenu faible et intermédiaire souhaitant éviter une grossesse avaient accès à des moyens de contraception modernes et si toutes les femmes enceintes bénéficiaient des services de santé sexuelle et reproductive nécessaires, les grossesses non intentionnelles, les avortements non sécurisés et la mortalité maternelle pourraient être réduits d'environ deux tiers et^{ix} nous pourrions sauver la vie d'environ 530 femmes par jour, soit plus d'un million de personnes d'ici 2030. Cela permettrait également aux femmes et aux filles de retarder ou d'espacer les grossesses si elles le souhaitent, leur laissant ainsi la possibilité de développer leur éducation, leur formation et leurs opportunités d'emploi et réduisant leur vulnérabilité au cancer du col de l'utérus, aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/SIDA.

Non seulement il est peu coûteux d'investir dans les droits et santé sexuels et reproductifs dans le cadre de la couverture sanitaire universelle, mais c'est rentable et permet de réaliser des économies. Fournir les services de santé sexuelle et reproductive essentiels revient à tout juste 10,6 dollars par personne et par an.^x En outre, chaque dollar supplémentaire dépensé pour des services de contraception par rapport au niveau actuel permet d'économiser trois dollars dans le coût des services de maternité et de néonatalogie, ainsi que d'autres services de santé sexuelle et reproductive.^{xi} Inclure ces services dans les dispositions de base de la couverture sanitaire universelle, notamment la prévention et le traitement des maladies sexuellement transmissibles, la contraception et l'accouchement sécurisé, qui peuvent empêcher des complications dangereuses et coûteuses, permet de réaliser des économies supplémentaires.^{xii} En outre, les bénéfices de l'investissement dans les services de santé sexuelle et reproductive dans le cadre de la couverture sanitaire universelle dépassent le secteur de la santé et nécessitent une approche qui mobilise l'ensemble de l'administration et de la société. Si les 74 pays ayant la mortalité maternelle et infantile la plus forte augmentaient leurs dépenses au profit des services de santé sexuelle et reproductive, néonatale et infantile de seulement 5 dollars par personne et par an d'ici 2035, ils pourraient en retirer jusqu'à neuf fois la valeur en termes de bénéfices économiques et sociaux, notamment une croissance plus forte du PIB grâce à l'augmentation de la productivité.^{xiii}

Assurer l'intégration des services de santé sexuelle et reproductive dans la couverture sanitaire universelle et l'amélioration de la couverture sanitaire des femmes, des adolescentes et des jeunes, y compris des personnes en situation de handicap ou vivant dans des conditions vulnérables, est une question de droits de l'Homme et de justice. Cela réduira les inégalités en matière de santé, améliorera la santé, fera progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et permettra à toutes les femmes et adolescentes de prendre des décisions en connaissance de cause sur leur santé et leur bien-être, leur donnant ainsi la possibilité de s'épanouir dans tous les aspects de leur vie.

Nous sommes prêts à collaborer avec les institutions des Nations Unies et nos partenaires de la société civile pour parvenir à une couverture sanitaire universelle qui prenne totalement en compte et fasse progresser les droits et santé sexuels et reproductifs de chaque personne. En intégrant les droits et santé sexuels et reproductifs dans la couverture sanitaire universelle, nous pouvons accomplir des progrès importants pour la réalisation des objectifs de développement durable et bâtir un avenir plus sain et plus équitable pour tous.

-
-
- ⁱ Couverture sanitaire universelle Principaux faits. Genève. Organisation mondiale de la santé, 2023. Consultable à l'adresse suivante: [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-\(uhc\)](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-(uhc))
- ⁱⁱ Technical Brief. Investing in Sexual and Reproductive Health and Rights: Essential Elements of Universal Health Coverage. Genève. Organisation mondiale de la santé, 2023 <https://www.who.int/publications/m/item/investing-in-sexual-and-reproductive-health-and-rights-essential-elements-of-universal-health-coverage> (En anglais)
- ⁱⁱⁱ Trends in maternal mortality 2000 to 2020: estimates by WHO, UNICEF, UNFPA, World Bank Group and UNDESA/Population Division. Genève. Organisation mondiale de la santé. 2023. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240068759> (En anglais)
- ^{iv} Technical Brief. Investing in Sexual and Reproductive Health and Rights: Essential Elements of Universal Health Coverage. Genève. Organisation mondiale de la santé, 2023. <https://www.who.int/publications/m/item/investing-in-sexual-and-reproductive-health-and-rights-essential-elements-of-universal-health-coverage> (En anglais)
- ^v État de la population mondiale. Comprendre l'imperceptible. Agir pour résoudre la crise oubliée des grossesses non intentionnelles. FNUAP, 2022. Consultable à l'adresse suivante: https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/FR_SWP22%20report_0.pdf?bcsi_scan_08ef23fd69ee142d=0&bcsi_scan_filename=FR_SWP22%2520report_0.pdf
- ^{vi} Couverture santé universelle Principaux faits. Genève. Organisation mondiale de la santé, 2022. Consultable à l'adresse suivante: [https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-\(uhc\)](https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-(uhc))
- ^{vii} Abortion factsheet. Genève. Organisation mondiale de la santé, 2021. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/abortion> (En anglais)
- ^{viii} Technical Brief. Investing in Sexual and Reproductive Health and Rights: Essential Elements of Universal Health Coverage. Genève. Organisation mondiale de la santé, 2023. <https://www.who.int/publications/m/item/investing-in-sexual-and-reproductive-health-and-rights-essential-elements-of-universal-health-coverage> (En anglais)
- ^{ix} Sexual and reproductive health care is key to achieving universal health coverage. Guttmacher Institute. New York, 2021. Consultable à l'adresse suivante: <https://www.guttmacher.org/article/2021/07/sexual-and-reproductive-health-care-key-achieving-universal-health-coverage>
- ^x Cité dans Technical Brief. Investing in Sexual and Reproductive Health and Rights: Essential Elements of Universal Health Coverage. Genève. Organisation mondiale de la santé, 2023. <https://www.who.int/publications/m/item/investing-in-sexual-and-reproductive-health-and-rights-essential-elements-of-universal-health-coverage>. Riley T et al., Adding It Up: Investing in Sexual and Reproductive Health 2019—Methodology Report, New York: Guttmacher Institute, 2020. Consultable à l'adresse suivante : https://www.guttmacher.org/sites/default/files/report_pdf/adding-it-up-investing-in-sexual-reproductive-health-2019.pdf (En anglais)
- ^{xi} Sexual and reproductive health care is key to achieving universal health coverage. Guttmacher Institute. New York, 2021. Consultable à l'adresse suivante: <https://www.guttmacher.org/article/2021/07/sexual-and-reproductive-health-care-key-achieving-universal-health-coverage> (En anglais)
- ^{xii} Naomi Lince-Deroche, Elizabeth A Sully, Lauren Firestein & Taylor Riley (2020) Budgeting for comprehensive sexual and reproductive health and rights under universal health coverage, Sexual and Reproductive Health Matters, 28:2, DOI: [10.1080/26410397.2020.1779631](https://doi.org/10.1080/26410397.2020.1779631) (En anglais)
- ^{xiii} Stenberg K, Sweeny K, Axelson H, et al. Returns on Investment in the Continuum of Care for Reproductive, Maternal, Newborn, and Child Health. In: Black RE, Laxminarayan R, Temmerman M, et al., editors. Reproductive, Maternal, Newborn, and Child Health: Disease Control Priorities, Third Edition (Volume 2). Washington (DC): Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale, 5 avril 2016. Chapitre 16 (En anglais)